

# Newsletter du manuel de prélèvement

Version Internet



## Avril 2018

Laboratoire du CHU de Rennes

30 AVRIL 2018

ÉDITION TRIMESTRIELLE



*Dans le cadre des mises à jour du manuel de prélèvement du site intranet du CHU de Rennes, une Newsletter trimestrielle est mise en place afin de vous informer des modifications principales des données qu'il contient.*

**Nous sommes sur le Web**

[http://manuelprelevement.chu-rennes.fr/sections/manuel\\_prelevement/](http://manuelprelevement.chu-rennes.fr/sections/manuel_prelevement/)

## Sommaire

*\*Cliquez sur les liens du sommaire pour accéder directement aux rubriques concernées*

### [1\) Service d'Immunologie, Thérapie Cellulaire et Hématopoïèse](#)

- a) **Dosage de l'activité ADAMTS13**
- b) **Recherche des Ac anti-INFLIXIMAB**
- c) **Transfert dosage d'Ac neutralisant l'Interféron bêta**
- d) **Transfert dosage d'Ac anti Récepteur-TSH stimulants et bloquants**

### [2\) Service de Bactériologie](#)

**Révision du répertoire des analyses et des consignes de prélèvements**

### [3\) Service de Virologie](#)

**Recherche de CMV ou BK virus par PCR sur les urines**

### [4\) Service de Parasitologie-Mycologie](#)

**Diagnostic du paludisme**

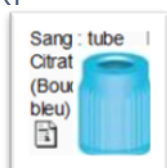
[Nous contacter / Se désinscrire](#)

~~~~~

## 1) Service d'Immunologie, Thérapie Cellulaire et Hématopoïèse

### a) Dosage de l'activité ADAMTS13

Les prélèvements doivent être effectués sur tube citraté (bouchon bleu), et doivent parvenir au laboratoire aliquotés et congelés. Il est nécessaire de faire figurer la nature de l'échantillon prélevé (plasma citraté) sur le bon de demande accompagnant le tube.



### b) Recherche des Ac anti-INFLIXIMAB

**Depuis le 1er janvier 2018**, le laboratoire d'Immunologie-Auto-Immunité est en mesure de réaliser les dosages d'anticorps Anti-Infliximab (par technique immunoenzymatique de type « pontage »), dans le cadre des traitements par l'Infliximab.

Ces dosages ne sont réalisés qu'après mesure préalable de la concentration résiduelle d'Infliximab par le laboratoire de pharmacologie, et seulement si le contexte est évocateur d'immunisation.

En conséquence, la prescription des dosages d'anticorps anti-infliximab se fait sur les bons de Pharmacologie **exclusivement.**

Merci de bien remplir les informations posologiques (date de l'injection précédente, intervalle d'injection en semaines, dose en mg/kg) afin de permettre l'interprétation et de déterminer si le contexte évoque ou non une immunisation contre l'infliximab.

Le rendu des résultats se fait sous quinzaine, à compter de la réception de la demande au laboratoire d'immunologie.

Coordonnées du biologiste responsable :

Dr. Isabelle Bahon-Riedinger

Poste : 89057

[Isabelle.bahon-riedinger@chu-rennes.fr](mailto:Isabelle.bahon-riedinger@chu-rennes.fr)

### **c) Transfert dosage d'Ac neutralisant l'Interféron béta**

**Depuis le 12 mars 2018**, le [dosage d'Ac neutralisant l'Interféron béta](#) est transféré sur la plateforme de culture cellulaire du service d'Immunologie. La méthode utilisée est inchangée. Seul le format du compte-rendu et les biologistes correspondants sont modifiés car le résultat est émis par le service d'Immunologie en remplacement du laboratoire d'Hormonologie.

Drs Delphine Monnier et Lucas Peltier

Coordonnées du biologiste responsable :

Dr. Delphine Monnier

📠 Poste : 89057

✉ [delphine.monnier@chu-rennes.fr](mailto:delphine.monnier@chu-rennes.fr)

### **d) Transfert dosage d'Ac anti Récepteur-TSH stimulants et bloquants**

**A compter d'avril 2018**, les [dosages d'Ac anti-Récepteur-TSH stimulants et bloquants](#) sont transférés sur la plateforme de culture cellulaire du service d'Immunologie.

La méthode de dosage est partiellement modifiée pour ne plus utiliser de radio-élément. L'étude comparative menée entre la nouvelle et l'ancienne méthode s'est révélée satisfaisante. Elle a permis d'objectiver la nécessité d'une zone douteuse sur les plages de résultats entre 30% et 45% pour les Ac bloquants.

Les comptes-rendus de résultats sont désormais émis par le laboratoire d'Immunologie et les biologistes correspondants sont modifiés.

Coordonnées du biologiste responsable :

Dr. Cédric Ménard

📠 Poste : 89057

✉ [cedric.menard@chu-rennes.fr](mailto:cedric.menard@chu-rennes.fr)

## **2) Service de Bactériologie**

### **Révision du répertoire des analyses et des consignes de prélèvements**

Une **révision complète des informations disponibles** dans le répertoire des analyses pour les **analyses de Bactériologie** a été menée.

N'hésitez pas à consulter le répertoire et les fiches prélèvements

associées (en lien pour chaque analyse avec l'icone pdf)

Comme précédemment indiqué, une fiche d'envoi spécifique et détaillée précisant votre demande nous permettra d'adapter au mieux le choix de nos techniques à vos attentes.

Si des données sont incomplètes, manquantes ou inadaptées à la pratique, merci de nous en faire part.

Coordonnées des biologistes responsables :

Dr. Caroline Piau

Dr. Gabriel Auger

☎ Poste : 02.99.28.42.76 (secretariat)

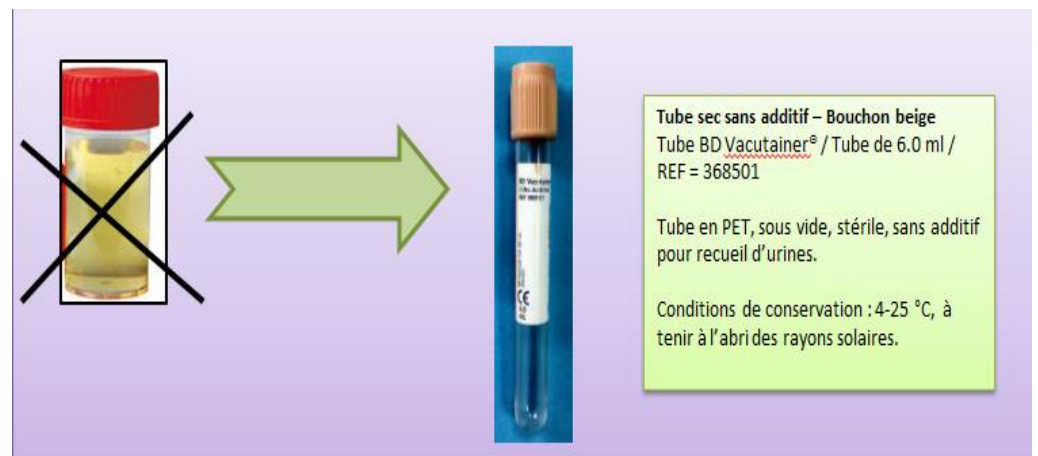
✉ [caroline.piau@chu-rennes.fr](mailto:caroline.piau@chu-rennes.fr)

✉ [gabriel.auger@chu-rennes.fr](mailto:gabriel.auger@chu-rennes.fr)

### 3) Service de Virologie

#### Recherche de CMV ou BK virus par PCR sur les urines

Suite à un changement d'automate pour la réalisation des charges virales BKV et CMV sur les URINES, il est désormais recommandé d'utiliser un **tube sec sans additif de type BD vacutainer** (6,0 ml) afin de pouvoir techniquer directement le tube primaire sur l'automate.



Coordonnées du biologiste responsable :

Dr. Gisèle Lagathu

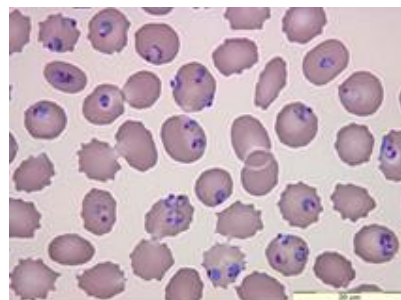
☎ Poste : 89 886

✉ [gisele.lagathu@chu-rennes.fr](mailto:gisele.lagathu@chu-rennes.fr)

#### 4) Service de Parasitologie-Mycologie

##### Diagnostic du paludisme

Du fait des nouvelles recommandations (2017) en matière de [diagnostic du paludisme](#), à compter du **2 mai 2018**, la méthode diagnostic de première intention de l'**accès initial de paludisme** devient la méthode de biologie moléculaire rapide Illumigene Malaria-Méridian (sensibilité 2 parasites par  $\mu\text{L}$  versus 10 à 20 parasites pour la goutte épaisse et 100 à 150 parasites pour le frottis sanguin). Le résultat est disponible 50 minutes après le début de la technique.



*Plasmodium falciparum*  
sur frottis sanguin



Appareil de biologie moléculaire rapide  
(Illumipro 10 ®)

En cas de négativité de cette méthode, le diagnostic de paludisme est réfuté sur ce prélèvement et un second prélèvement peut être réalisé 12h à 24h plus tard si un doute persiste sur l'étiologie palustre des symptômes (SPILF 2017).

En cas de positivité, le diagnostic d'espèce et le calcul de la parasitémie seront réalisés sur Frottis sanguin +/- Goutte épaisse +/- test de diagnostic rapide (antigènes plasmodiaux)

Les modalités de prélèvement ne sont pas modifiées (2 tubes de sang sur EDTA, **Appel et Acheminement immédiat au Laboratoire**).

NB : Du fait de la persistance d'ADN plasmodial après traitement, **cette technique ne convient pas pour le suivi des accès palustres** diagnostiqués (suivi J3-J7-J28). Ces suivis resteront réalisés par Frottis sanguin - Goutte épaisse comme précédemment

Coordonnées du biologiste responsable :

Dr. Sorya Belaz

Poste : 87599

[sorya.belaz@chu-rennes.fr](mailto:sorya.belaz@chu-rennes.fr)



## Newsletter du manuel de prélèvement (internet, préleveurs et prescripteurs extérieurs au CHU)

Codification : LBM NEWS  
00002

Version : 06

Emetteur : STRUCTURES TRANSVERSALES BIOLOGIE

Date d'application :

### Nous contacter/Se désinscrire :

Si vous souhaitez nous contacter ou vous désinscrire de la Newsletter du manuel de prélèvement, cliquez [ici](#) :

